

# Mark Martens, le Belge à l'origine du scandale des "Monsanto Papers"

L'entreprise américaine a été contrainte de publier des centaines de milliers de documents lors de procès menés aux Etats-Unis. Y revient régulièrement le nom du Belge Mark Martens. Qui a bataillé sur tous les fronts pour tenter de convaincre de l'innocuité du Roundup, le désherbant très controversé produit par Monsanto.



Des opposants à Monsanto, devant le Berlaymont, à Bruxelles, en juillet 2017. © Geert Vanden Wijngaert/isopix

Mark Martens est las. Attablé dans une brasserie de Louvain, il se dit " choqué " et s'insurge contre " ces mauvaises représentations de la vérité. On prétend que j'ai manipulé des données scientifiques pour Monsanto, ce qui est faux. " A bientôt 70 ans, il pensait terminer tranquillement sa carrière de toxicologue comme consultant indépendant, installé dans le Brabant flamand. C'était sans compter sur les " Monsanto Papers " qui, il y a un an, l'ont placé sous les projecteurs d'un procès aux échos médiatiques internationaux.

Les " Monsanto Papers ", ce sont des milliers de documents internes à l'entreprise américaine - connue pour la vente de Roundup, désherbant dont le principe actif est le glyphosate, que notamment Denis Ducarme, ministre fédéral MR de l'Agriculture, souhaite interdire - rendus publics dans le cadre de procédures menées entre autres en Californie par des centaines d'agriculteurs ou leurs familles. Ces derniers font un lien entre le Roundup et leur cancer du sang. Et cherchent à comprendre : Monsanto a-t-il manipulé des données scientifiques pour cacher la nocivité de son désherbant ?



Mark Martens, le toxicologue à l'origine du scandale. © dr

C'est dans ces documents - courriels, notes internes, études scientifiques - que le nom de Mark Martens apparaît à de multiples reprises. Le toxicologue belge a été employé par Monsanto dès 1989. En 1994, il y devient directeur " Europe - Afrique " de la toxicologie. L'une de ses missions en Europe : consolider les arguments scientifiques en faveur du Roundup et du glyphosate et les faire valoir auprès des autorités européennes. Mission couronnée de succès : en 2002, l'Union européenne autorise l'utilisation du glyphosate et la renouvelle pour cinq ans en novembre 2017.

Les qualités de Mark Martens sont reconnues au sein de l'entreprise. En 2002, il y reçoit le titre honorifique de " fellow ". " Le premier scientifique de Monsanto en Europe à obtenir ce statut ", s'enorgueillit-il. Un document interne à l'entreprise, révélé par les " Monsanto Papers ", souligne les réalisations du Belge. Son rôle auprès des autorités de régulation y est loué : il a " développé une solide base scientifique pour conserver des approbations réglementaires clés " ; ses performances ont mis à l'abri " le business du Roundup d'effets préjudiciables ".

Vu son rôle influent, Mark Martens a été appelé aux Etats-Unis pour témoigner sous serment dans le cadre des procès contre Monsanto, toujours en cours. " Ma

déposition a duré sept heures. Elle était filmée, il y avait les avocats des plaignants, des fonctionnaires... ", s'agace-t-il, regrettant qu'on se base " sur des échanges d'e-mails entre collègues, hors contexte, et sélectionnés par les avocats parmi des millions d'autres documents ".



Teri McCall (au centre), une fermière californienne, ici entourée de ses avocats, est venue à Bruxelles. Elle accuse le Roundup d'être directement la cause du décès de son mari. © Michael Chia/reporters

## **Mark Martens a failli couler le Roundup**

Le titre de " fellow " fut une belle consécration. Elle n'était pas gagnée d'avance. Surtout lorsqu'on parle de génotoxicité (endommagement du génome qui peut être à l'origine de cancers). L'argument " le glyphosate n'est pas génotoxique ", qui a convaincu l'Agence européenne de sécurité des aliments (Efsa) et l'Agence européenne des produits chimiques (Echa), en 2015 et 2017, a été construit au début des années 2000, et Mark Martens y a participé. Dans les années 1990, quatre études menées par des universitaires tendaient à prouver que le glyphosate était

génétoxique. " Mark Martens a eu pour mission de trouver un expert scientifique externe et réputé pour les discréditer ", explique Kathryn Forgie, l'une des avocates des plaignants. Le Belge rétorque qu'il s'agissait simplement " de vérifier la véracité des résultats, car ils allaient à l'encontre de toute une base de données qui, uniformément, était négative ".

Il se tourne alors vers le Royaume-Uni et contacte James Parry, spécialiste en génotoxicité à l'université de Swansea. Celui-ci analyse les quatre études et transmet un rapport à Monsanto. Mais il ne les conteste pas ! Pire, il recommande de procéder à davantage de tests : " Les données des quatre études donnent des éléments tendant à prouver que le glyphosate est capable de produire de la génotoxicité, in vitro comme in vivo, par un mécanisme de production de stress oxydatif. " Un mécanisme qui pourrait toucher certains " groupes dans la population humaine ".

Consternation chez Monsanto. Stephen Wratten, l'un des responsables aux Etats-Unis, se demande, dans un e-mail, si James Parry a " déjà travaillé avec l'industrie sur ce genre de projets ". Le 10 septembre 1999, William Heydens, chef de la toxicologie et de l'évaluation du risque, rappelle, dans un courriel collectif, l'essence du travail : " Trouver quelqu'un qui est à l'aise avec le profil génotoxique du glyphosate ou du Roundup et capable d'influencer les scientifiques et les personnes en charge de la régulation [...]. Parry, actuellement, n'est pas cette personne. Ça nous coûterait beaucoup de temps et de \$\$\$ pour qu'il le devienne. Nous devons chercher quelqu'un d'autre car nous n'avons pas fait beaucoup de progrès dans ce domaine ( *NDLR : la génotoxicité*) pour lequel nous sommes actuellement très vulnérables. "

Monsanto baignait dans le déni ou mentait sur la dangerosité du Roundup

Une autre toxicologue de Monsanto, aux Etats-Unis, Donna Farmer, en voudra longtemps à Mark Martens d'avoir confié le glyphosate aux bons soins du docteur Parry, comme l'atteste ses propos d'octobre 2001 : " Mark n'a pas géré tout ça correctement, à tel point qu'on a failli se retrouver avec Parry qualifiant le glyphosate de génotoxique. "

Mark Martens et Monsanto affirment que les effets de stress oxydatif constatés lors de différentes expériences ne sont pas directement engendrés par le glyphosate mais sont des effets indirects des conditions propres à chaque expérience (doses trop fortes de l'acide de glyphosate ou d'adjuvants sur des cellules, injection de glyphosate ou de Roundup par l'abdomen, ce qui ne reproduirait pas les conditions réelles d'ingestion, etc.). En février 2001, Mark Martens et Richard Garnett, un autre cadre de Monsanto, rencontrent James Parry dans son bureau, pour lui " vendre " cette version. Selon les mots du Belge, dans un e-mail aux dirigeants de Monsanto, la discussion a démarré dans " une atmosphère tendue ", il a fallu du temps pour " retourner la situation " mais Parry est désormais " convaincu que le glyphosate n'est pas génotoxique ". " Je lui ai transmis toutes les études de mutagénèse menées par

Monsanto le démontrant ", enchaîne Mark Martens. Version jamais corroborée par James Parry, décédé sans avoir rédigé de rapport en ce sens.

En mars 2015, les experts du Centre international de recherche sur le cancer (organe des Nations unies) estimaient que les éléments de preuve d'une génotoxicité du glyphosate étaient " forts ".



Robert T. Fraley, responsable technologique chez Monsanto, au milieu d'un champ de maïs transgénique de la compagnie, à Woodland, en Californie. © Noah Berger/getty images

## **Pénétration cutanée du glyphosate : le mensonge de Monsanto ?**

Dans quelle mesure le glyphosate pénètre-t-il dans la peau humaine ? Au cabinet d'avocats californien Baum Hedlund, qui défend des victimes dans l'action collective, on résume la situation : " Monsanto a prétendu continuellement que le glyphosate est un produit sûr car il n'est absorbé par la peau qu'en faibles quantités et qu'il est éliminé rapidement après absorption. Cet argumentaire fait complètement abstraction du rôle significatif des surfaçants présents dans le Roundup. " Les surfaçants sont des adjuvants qui aident le glyphosate à pénétrer dans les plantes et sont réputés plus toxiques que le glyphosate. Mark Martens l'admet : " Lorsqu'il y a des effets du Roundup sur la santé humaine, ils sont dus à la présence de surfaçants. A des concentrations élevées, le surfaçant peut irriter les yeux. "

De là à reconnaître que la pénétration cutanée du glyphosate est facilitée par les surfaçants... Récemment interrogée par la justice américaine, Donna Farmer déclarait qu'elle n'était " pas en possession des données " permettant de l'affirmer. Les documents internes à l'entreprise révèlent pourtant que la toxicologue était au courant, comme une partie des cadres. Ainsi Richard Garnett, qui admettait, dans un e-mail de 2009, que " l'absorption, la distribution [...] et l'excrétion ont toujours été la faiblesse de notre argumentaire ". L'exposition cutanée est même le " plus grand risque d'exposition " pour les utilisateurs, écrivait-il un an auparavant. L'un de ceux qui aura permis à Monsanto d'en prendre conscience n'est autre que Mark Martens. Dans le brouillon d'une note confidentielle de juillet 2001, il expose qu'à la base, les interactions qui peuvent être attendues entre la peau et le glyphosate sont " de faible intensité ". Puis il détaille : " Les surfaçants sont en mesure d'intensifier l'absorption du glyphosate dans la peau. "

Cet écrit est au coeur du procès contre Monsanto. " Car il confirme que les surfaçants présents dans le Roundup contribuent à ce que le corps humain absorbe des doses plus importantes d'un produit chimique cancérigène ", épingle-t-on chez Baum Hedlund. Mark Martens rétorque " qu'il ne s'agissait que d'un brouillon, d'un texte en voie de discussion ". Donna Farmer, dans sa déposition, ne dit pas autre chose : " Ce document brasse toutes sortes de théories. Il ne s'agissait que d'une proposition, pas de résultats finaux. " Par ailleurs, " je n'ai pas écrit ce document. Mon nom n'y figure pas. "



Denis Ducarme, ministre fédéral (MR) de l'Agriculture, veut interdire de vente le Roundup. © NICOLAS MAETERLINCK/belgaimage

Pour les avocats des plaignants, le document de Mark Martens " combiné avec d'autres données encore confidentielles confirment soit que Monsanto baignait délibérément dans le déni, soit mentait purement et simplement au sujet de la dangerosité du Roundup ". D'autres informations des " Monsanto Papers " y donnent du crédit. En 2001, le bureau européen de Monsanto, dirigé par Mark Martens, commande une étude à TNO, institut scientifique basé aux Pays-Bas, sur la pénétration cutanée du glyphosate, avec et sans surfaçants. Les expériences sont faites sur des rats. Les premiers résultats mécontentent Monsanto. Certaines données produites par TNO tendaient à démontrer que le glyphosate, lorsqu'il est accompagné de surfaçants, " pouvait être absorbé jusqu'à dix fois plus par la peau que sans surfaçants ", relève Baum Hedlund.

William Heyden panique. Dans un mail du 2 avril, il alerte que cette étude a le " potentiel de faire voler en éclats les évaluations du risque du Roundup (avec une pénétration cutanée plus élevée que jamais) ". Face aux réactions de Monsanto, qui remet en cause la méthodologie et l'intégrité de l'étude, TNO propose de refaire les tests. Mais ce ne sera pas fait. L'étude sera pourtant rendue à son commanditaire, en juin 2002, mais pas transmise aux autorités. Mark Martens s'en souvient : " Il s'agissait d'une étude expérimentale. Nous utilisions des formulations artificielles qui n'existaient pas sur le marché. Le test avait échoué. Il y avait des anomalies de balance radioactive, des variations inacceptables. Le laboratoire lui-même avait refusé de valider ce test qui ne pouvait pas être utilisé dans un contexte réglementaire. "



En juin 2016, le commissaire européen à la Santé Vytenis Andriukaitis lors du point presse sur le glyphosate. © Thierry Monasse/photo news

Johan van Burgsteden était le technicien en charge de l'étude pour TNO. S'exprimant " uniquement parce que ces documents sont désormais accessibles publiquement ", il se dit " étonné que cette étude n'ait pas été remise aux autorités. Elle avait été menée dans le respect des normes GLP (Good Laboratory Practice de l'OCDE). Ce qui implique une vérification externe par une unité de contrôle de la qualité. Les résultats étaient assez pauvres et n'auraient peut-être pas été acceptés comme tels par les autorités mais, pour autant, on ne peut parler de test "échoué". Dans ce type de cas, ce sont les experts des autorités qui interprètent les résultats pour leurs évaluations des risques, pas Monsanto ni le laboratoire. Car même avec des variations anormales, les valeurs d'absorption cutanée sont intéressantes. Et elles existaient dans ce cas précis. "

En 2004, Mark Martens a quitté Monsanto pour l'industrie pharmaceutique. Il s'est ensuite mis à son compte en tant que consultant. Aujourd'hui encore, il le maintient : " Le Roundup, lorsqu'il est utilisé dans des conditions normales, est un produit anodin. Je n'en ai jamais douté. "

## **Mark Martens, le retour**

En novembre dernier, l'Union européenne a renouvelé pour cinq ans l'autorisation du glyphosate, l'Agence européenne de sécurité des aliments (Efsa) et l'Agence européenne des produits chimiques (Echa) ayant conclu que le glyphosate n'est ni génotoxique ni cancérigène. A Bruxelles, face aux agences, les producteurs de glyphosate, dont Monsanto, sont représentés par la Glyphosate Task Force (GTF). En 2016, elle a embauché Mark Martens pour expliquer les propriétés du glyphosate au comité d'évaluation des risques de l'Echa. Son rôle apparaît plus précisément dans un document découvert dans les " Monsanto Papers ". Il s'agit du " plan d'action " de Monsanto à l'endroit de l'Echa. Plus qu'un plan de lobbying, c'est un véritable plan d'espionnage et d'influence, au coeur duquel Mark Martens joue un rôle important. On y découvre qu'il s'agira de convaincre des experts indépendants de se prononcer contre une éventuelle classification " Stot-Re " (toxicité spécifique pour certains organes ciblés - exposition répétée). Il faudra aussi " avoir un toxicologue lors des réunions de l'Echa ". C'est Mark Martens qui s'y collera. Le plan prévoit encore d'influencer les membres du comité d'évaluation des risques de l'Echa " sans les approcher ". Monsanto propose d'élaborer de véritables fiches de renseignement sur chacun des membres de ce comité où l'on trouverait les informations suivantes : " Qui sont-ils, quelles sont leurs affiliations, quelle est leur réputation, etc. " Il s'agira enfin d'identifier des " personnalités clés " en mesure de les influencer et de " comprendre les positions/inquiétudes de chaque membre du comité ". Martens affirme ne pas connaître l'existence de ce document.